

Nicolas TAJAN
Psychologue, psychanalyste
Professeur (MCU-HDR) à l'université de Kyoto (Japon)

Hikikomori dans le DSM-5-TR

« Hikikomori » a fait son entrée dans la révision du DSM-5 publié en anglais en février 2022, et en français en novembre 2023. Rappelons qu'une version antérieure, le DSM-5 paru en 2013, comportait un chapitre sur la formulation culturelle, incluant trois sections : une esquisse de la formulation culturelle, l'entretien de la formulation culturelle, et les conceptions culturelles de la détresse. Le glossaire des « concepts culturels de la détresse » (expression qui a remplacé les « syndromes liés à la culture » du DSM-IV-TR) se trouve dans un chapitre distinct et comprend 9 entités : attaque de nervios, syndrome du dhat, kyâl cap, kufungisisa, maladi moun, nervios, shenjing shuairuo, susto, taijin kyôfu shô.

Le DSM-5-TR inclut les modifications suivantes. Le chapitre est désormais intitulé « Culture et diagnostic psychiatrique », et il est divisé en deux sections : la première porte sur la formulation culturelle incluant l'esquisse et l'entretien de formulation culturelle, tandis que la seconde traite des « concepts culturels de la détresse » qui inclut dix exemples, dont les neuf entités citées ci-dessus, auxquelles s'ajoute le hikikomori.

Hikikomori y est défini dans une entrée à trois paragraphes, comme un syndrome de retrait social aigu (*severe*). L'adolescent ou le jeune adulte qui ne quitte pas sa chambre au sein du foyer parental et qui n'a pas d'interaction sociale en présentiel est considéré comme le portrait typique du hikikomori. D'autres précisions sont apportées : habituellement associé à une détresse au fil du temps ; souvent lié à un usage intensif d'internet et à des échanges sociaux virtuels ; pas d'intérêt ou de volonté d'aller à l'école ou au travail ; durée d'au moins 6 mois ; « secondaire » si associé à un autre trouble mental diagnostiqué, « primaire » s'il se manifeste seul.

Un second paragraphe porte sur les conditions de retrait social similaires observées dans d'autres contextes culturels (Australie, Bangladesh, Brésil, Chine, France, Inde, Iran, Italie, Oman, Corée du Sud, Espagne, Taïwan, Thaïlande, États-Unis). Le troisième paragraphe examine les troubles mentaux associés dans le DSM-5-TR : anxiété, dépression, TSPT, TSA, trouble de la personnalité évitante ou schizoïde, schizophrénie ou autres troubles psychotiques, usage pathologique des jeux en ligne.

Notons l'absence de cas de hikikomori dans les Clinical Cases du DSM-5-TR, édités par John W. Barnhill en 2023.